

# Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs

écrit par Beate | 27 juin 2015



– « *Réconcilier la société française avec ses musulmans* », (phrase de [Bidar](#)). C'est l'objectif ambitieux fixé à la trentaine de personnalités « de toutes origines et de tous horizons » qui se réunissaient lundi après-midi à l'initiative du député PS des Hautes-Pyrénées, Jean Glavany.

Dans la continuité de la réunion du gouvernement avec l'Islam de France la semaine dernière, le forum intitulé « *République et Islam, ensemble relevons le défi* », compte adresser un double appel aux responsables politiques et aux Français de confession musulmane.

Parmi les participants, le président de l'Assemblée Claude Bartolone, le Premier ministre Manuel Valls et la sénatrice PS de Paris Bariza Khiari. Mais aussi des responsables de la

société civile : Abdenour Bidar, philosophe, et Jacqueline Costa-Lascoux, politologue et membre de l'Observatoire Rhônalpin de la laïcité.

<http://www.lcp.fr/actualites/politique/172693-republique-et-islam-la-rencontre-a-l-assemblee-en-presence-de-manuel-valls>

Lire l'article sur Marianne, *Les tabous de l'islam commencent à tomber*

<http://www.marianne.net/assemblee-les-tabous-islam-commencent-tomber-100234806.html>

– Invité du forum « République et Islam » organisée par le député PS Jean Glavany lundi, Manuel Valls a concédé que l'islam serait « un enjeu électoral » en 2017.

Le Premier ministre a expliqué qu'il fallait « assumer ce débat » sans « en faire un enjeu électoral ». « *Mais je ne suis pas naïf* », a-t-il poursuivi, « *je sais que ça sera un enjeu électoral, à tous points de vue et pour beaucoup de monde* ».

Le Premier ministre appelle à traiter la question « avec la raison ».

<http://www.lcp.fr/videos/reportages/172720-manuel-valls-en-2017-l-islam-fera-un-enjeu-electoral>

Justement, la Raison nous dit que les pratiques de l'Islam sont incompatibles avec la République parce que les textes de l'Islam sont une violation du texte de la Constitution et de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

– L'islam est anticonstitutionnel. Islam dehors !

<http://resistancerepublicaine.com/2015/lislam-est-anticonstitutionnel-islam-dehors/>

– Puisque l'islam est anticonstitutionnel, la France n'a plus de constitution...

<http://resistancerepublicaine.com/2013/puisque-lislam-lislam-est-anticonstitutionnel-la-france-na-pas-de-constitution-par>

[beate/](#)

Le fonction de premier ministre n'autorise pas à défendre une pseudo-religion, encore moins à l'imposer au peuple. Manuel Valls outrepatte ses fonctions.

De même les députés et sénateurs n'ont pas à défendre une pseudo-religion, encore moins à l'imposer au peuple. Les députés et sénateurs outrepattent leur fonction.

**Le seul débat sur l'Islam doit concerner son interdiction en France parce que l'Islam représente un danger pour l'ordre public, une menace de destruction des institutions et mise en danger de mort des citoyens.**

Ceux et celles qui le souhaitent peuvent écrire à Jean Glavany, qui, d'après Marianne, aurait commencé à ouvrir les yeux « *Si on parle de l'islam, c'est bien qu'il y a un problème* », au contraire de Bartolone bramant qu'il n'y aurait *aucun problème entre islam et République*.

[http://www2.assemblee-nationale.fr/deputes/fiche/OMC\\_PA1496](http://www2.assemblee-nationale.fr/deputes/fiche/OMC_PA1496)

et aux autres députés et sénateurs pour les informer que l'Islam est anticonstitutionnel et liberticide. Leur dire que si les représentants du peuple ignorent le peuple et le bien commun, ils devront répondre de leurs actes lorsque le peuple se soulèvera. Joindre copie de la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen.

« *Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs* » (Article 35 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen, et préambule de la Constitution du 24 juin 1793)

**Beate**